

aléatoire où toutes les chances n'étaient pas du côté des titulaires.

Les Français liquidèrent, au commencement du siècle, les sept dixièmes de ces emplois en remboursant le capital. Pie VII, voyant que cette institution ne répondait plus aux besoins des temps, fit un décret pour les abolir, mais malgré son ordonnance des indults particuliers leur permirent de rester encore sur pied. Léon XIII ne fait qu'exécuter le décret de Pie VII du 1er octobre 1814.

Le *motu proprio* supprimant les emplois est daté du 4 juillet.

—Le gouvernement italien revient un peu sur ses sottises de ces derniers mois et il a décidé d'autoriser la reconstitution d'un certain nombre d'associations catholiques.

Tant mieux.

—Le cardinal Sembratovicz, archevêque de Lemberg, Galicie, est décédé à Rome le 4 août, à l'âge de 62 ans. Il avait été élevé au cardinalat en 1895.

---

FRANCE.—La *Croix* résume en ces termes, son opinion sur les diverses élections qui ont eu lieu pendant cette année :

Voilà donc terminées les grandes batailles électorales de 1898. Elles ont donné les résultats qu'on pouvait espérer. Nous ne sommes ni vainqueurs, ni vaincus ; nous sommes en progrès et en progrès sensible, tandis que tous les autres partis battent plus ou moins en retraite.

—Nous avons parlé il y a quelque temps de l'œuvre admirable entreprise par la *Société des Œuvres de mer* dans le but de soulager les pauvres pêcheurs français épars sur tous les océans. Une circulaire émanant du bureau de direction rend compte des opérations de la société pendant la première partie de l'année 1898. Elles ont été très satisfaisantes. La circulaire dit : " Grâce au ciel, la mission des navires qu'ils (les membres de la société) ont envoyés parmi les pêcheurs a été heureuse et féconde, et les succès de la maison de famille ouverte à Saint-Pierre et Miquelon, suivent une marche ascendante qui oblige à lui donner de nouveaux développements."

—L'Association catholique de la jeunesse française, d'accord avec la jeunesse catholique de la Franche-Comté, est à organiser un grand congrès qui se tiendra à Besançon du 17 au 20 novembre prochain.

On promet d'être présents : Sa Grandeur Mgr. Petit, archevêque de Besançon, président d'honneur désigné du congrès ; Mgr. Péchenard, recteur de l'Institut catholique de Paris ; le comte Albert de Mun ; MM. Lerolle, Plichon, l'abbé Lemire, députés ;